



Paris, le 7 mai 2018.

BIENVENUE AU CRIT !

Le Syntef-CFDT revendique un nouveau Plan de Transformation de l'Emploi des contrôleurs du travail en inspecteurs du travail pour la période 2020-2024.

Ce nouveau Plan aurait pour conséquence directe la poursuite du CRIT, mais l'administration, pour des raisons essentiellement budgétaires, ne semble pas prête à accompagner la reconnaissance professionnelle de ces agents.

Les négociations concernant l'avenir des Contrôleurs du Travail vont redémarrer, mais en attendant, **comment se passe la formation des Inspecteurs du travail stagiaires, lauréats du CRIT 2017-2018 ?**

- Les ITS de la filière Emploi estiment que leur formation manque de fil conducteur et est assez mal adaptée à leurs métiers, en particulier le tronc commun davantage axé sur les missions de l'Inspection.

- C'est évidemment encore plus vrai pour les collègues des services supports, pour qui les connaissances dispensées par l'INTEFP sont éloignées de leurs réalités professionnelles.

- Quant aux ITS de la filière Travail, le contenu de la formation est plus adapté. Certains formateurs sont motivés et investis, mais il arrive que d'autres se contentent de dérouler un Powerpoint...Parfois appelés au dernier moment pour faire face à des absences inopinées, certains formateurs n'ont pas pu prendre connaissance du contenu de la formation avant le démarrage de celle-ci!

Qu'on se le dise, la formation « à la carte », adaptée aux besoins des services et aux parcours individuels des agents : ce n'est pas pour maintenant!

En ce qui concerne l'intendance, cela ne va guère mieux !

- Les problèmes logistiques du poids et du transport des bagages, de l'absence de récupérations liées aux temps de trajets, des grèves ainsi que des calendriers sont mal appréhendés par l'INTEFP pour les ITS venant de loin ou de très loin comme les ultramarins. Pour ceux-ci, l'application stricte du « règlement intérieur de l'INTEFP » sur « l'adresse de repli » pour les fins de semaine est problématique.

•La communication reste parcellaire et insuffisante entre l'INTEFP et les DI(R)ECCTE concernant les stages en immersion, les maîtres de stage, les stages de positionnement. Certains ITS ont connu le nom de leur maître de stage à l'occasion de leur stage en UD mi-avril ! Certains tuteurs ont été informés de la date précise d'arrivée au dernier moment...

Au niveau matériel, la situation a peu évolué depuis les années 80, en dépit des revendications réitérées par plusieurs générations d'inspecteurs et inspectrices du travail : vous avez connu le bâtiment de « La Meije » dans les années 80 ? Vous le retrouverez quasiment tel quel en 2018 ! Au problème de la qualité de l'eau dans certains bâtiments s'ajoute celui du chauffage régulièrement en panne dans le restaurant ; les photocopies sont parfois autorisées « au compte-gouttes » et les codes du travail à disposition sont en nombre insuffisant et pas forcément d'actualité!

Alors, en ces temps de bouleversements dans les services, où les missions évoluent sans cesse, le SYNTEF CFDT revendique :

- Un nouveau Plan de Transformation de l'Emploi de 2020 à 2024 ;
- Un temps de formation suffisant pour la bonne intégration de ces agents, qui sont inspecteurs et inspectrices du travail à part entière ;
- Une formation de qualité, pensée en adéquation avec les besoins des services ;
- Une formation qui tienne aussi davantage compte de la vie professionnelle antérieure des agents ;
- Une meilleure prise en compte des besoins des agents éloignés et notamment des ultra-marins ;
- Une réelle reconnaissance des formateurs et formatrices, en leur accordant un véritable statut comme dans d'autres administrations ;
- Des conditions de formation respectueuses de toutes et tous.

Le SYNTEF-CFDT qui a soutenu dès le début ce Plan de Transformation d'Emploi des Contrôleurs du travail, avait insisté sur la nécessité de s'en donner les moyens, tant humains que financiers !

Il va continuer à le faire lors de la reprise des négociations sur l'avenir des CT prévue le 31 mai !

Il en va aussi de la défense de l'INTEFP dans sa mission fondamentale de formation des agents de nos services !

